

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 2 mars 2023

Publié le : 08/03/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 45.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 21h58.

**Étaient présents :** Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n°19 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°5 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°14 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chauconne : M. Alain ROSET Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Larnod : M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°11 incluse) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : M. Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR Saône : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Pascal DERIOT Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY.

**Étaient absents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, M. Philippe CREMER, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Romain VIENET Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Mery-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Noironte : M. Claude MAIRE Novillars : M. Bernard LOUIS Puget : M. Frank LAIDIE Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Vaire : Mme Valérie MAILLARD Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN.

**Secrétaire de séance :** M. Sébastien COUDRY.

**Procurations de vote :** M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Nicolas BODIN à Mme Juliette SORLIN, Mme Nathalie BOUVET à M. Jean SIMONDON, M. Abdel GHEZALI à M. Sébastien COUDRY, Mme Valérie HALLER à M. François BOUSSO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n°20), M. Jean-Hugues ROUX à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°15), Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Catherine BARTHELET, M. Franck BERNARD à M. Jean-François MENESTRIER, Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Lucie BERNARD à M. Henri BERMOND, M. Claude MAIRE à M. Olivier LEGAIN, M. Frank LAIDIE à M. Denis JACQUIN, Mme Nadine DUSSAUCY à M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoît VUILLEMIN à M. Daniel HUOT (à partir de la question n°21), M. Ludovic BARBAROSSA à M. Yves GUYEN, Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD.

Délibération n°2023/006422

Rapport n°38 - Réalisation d'une voie cyclable entre Pirey et Besançon - Demande de subventions

# Réalisation d'une voie cyclable entre Pirey et Besançon

## Demande de subventions

**Rapporteur** : M. Yves GUYEN, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Nouveaux itinéraires cyclables »	Montant de l'opération : 960 000 €
<b>Sous réserve de vote du BP 2023 et du PPIF 2023-2027</b>	

### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de confirmer la réalisation d'une liaison cyclable permettant de relier la commune de Pirey à Besançon, valider son plan de financement, et autoriser Mme la Présidente à signer tout acte afférent permettant la bonne réalisation de ces aménagements.

## **I - Contexte**

Le Schéma cyclable du Grand Besançon est en cours de révision ; il permettra de développer la pratique cyclable en agissant sur l'ensemble du système vélo. Ainsi, ses actions offrent une approche complémentaire :

ACTION 1 : Encourager la pratique cyclable par la réalisation d'aménagements cyclables structurants

ACTION 2 : Développer le stationnement cyclable

ACTION 3 : Proposer une nouvelle offre de location de vélo moyenne et longue durée

ACTION 4 : Informer, communiquer et sensibiliser

ACTION 5 : Suivre et évaluer la mise en œuvre

L'action 1 particulièrement, présente les infrastructures structurantes du Grand Besançon Métropole à aménager, ou à sécuriser, ou encore dont la signalétique doit être améliorée.

La réalisation de cet itinéraire, inscrit dans le schéma directeur cyclable, concerne une grande pénétrante dans la ville depuis le secteur Ouest, puisqu'il permet de relier Pirey à Besançon.

Il constitue un premier tronçon de l'axe cyclable programmé entre Pouilley-les-Vignes et Besançon.

Ce secteur ne bénéficie pas à ce jour, des aménagements permettant une pratique cyclable sécurisée (trafic routier et vitesse élevée, aucun aménagement cyclable).

En accord avec les objectifs du Schéma cyclable révisé, cet itinéraire situé le long de la route départementale 70 sécurisera la pratique en offrant une réelle infrastructure sécurisée pour les déplacements durables du quotidien.

## **II - Itinéraire cyclable Pirey - Besançon**

Cet aménagement consiste en la création d'une voie verte le long de la RD 70 sur le tronçon Pirey-Besançon avec une voie partagée chemin des Ecoles des Tilleroyes.

Il s'accompagne notamment :

- D'un aménagement permettant de franchir le giratoire desservant les RD 70/RD 75,
- D'un aménagement du chemin des Ecoles des Tilleroyes (commune de Besançon).

L'objectif principal sur cet itinéraire est la mise en sécurité des cyclistes.

### III - Plan de financement

L'estimation du projet s'établit à 800 000,00 € HT. Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Région Bourgogne-Franche-Comté	240 000,00
ETAT – Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	240 000,00
Département du Doubs	100 000,00
GBM	<u>220 000,00</u>
<b>TOTAL</b>	<b>800 000,00</b>

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

**A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur le projet et le plan de financement,
- se prononce favorablement l'intention de réaliser cet itinéraire cyclable,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des partenaires indiqués ci-dessus et de tout autre partenaire potentiel et à signer les éventuelles conventions à intervenir pour la réalisation de ces itinéraires cyclables.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 112

Contre : 0

Abstention\* : 1

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

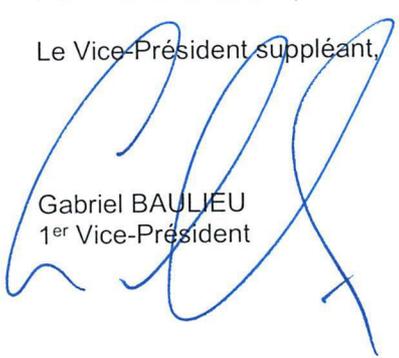
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le secrétaire de séance,

  
Sébastien COUDRY  
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

# ITINERAIRE CYCLABLE ENTRE PIREY ET BESANCON

## Plan de Situation

